## États financiers intermédiaires (non audité)

Pour les semestres clos les 30 juin 2025 et 2024

# Fonds d'actions tous pays acheteur/vendeur Canso Lysander





#### LES AUDITEURS DU FONDS N'ONT PAS AUDITÉ CES ÉTATS FINANCIERS.

Lysander Funds Limited, gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières, si l'auditeur n'a pas examiné les états financiers intermédiaires du Fonds, il doit en faire état dans un avis accompagnant les états financiers. Le prochain rapport sur le Fonds contiendra l'information financière annuelle auditée au 31 décembre 2025.

États financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

#### Table des matières

- 3 États de la situation financière
- 3 États du résultat global
- 4 États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- 5 Tableaux des flux de trésorerie
- 5 Annexe du portefeuille
- 7 Notes annexes

États intermédiaires de la situation	financière	(n	on audité)	
Aux	30 juin 2025		31 décembre 2024	
Actif				
Actifs financiers à la juste valeur par le				
biais du résultat net*	3 042 933	\$	3 006 135	,
Trésorerie et équivalents de trésorerie	235 989		8 992	
Montant à recevoir du gestionnaire	13 222		28 243	
Remboursements à recevoir	4 715		2 829	
Intérêts courus	3 481		4 554	
Dividendes à recevoir	1 785		547	
Total de l'actif	3 302 125	\$	3 051 300	,
Passif				
Passifs financiers à la juste valeur par le				
biais du résultat net*	551 237	\$	566 785	
Charges à payer	9 028		16 330	
Montant à payer à des courtiers en				
placement	226 160		_	
Total du passif	786 425	\$	583 115	
Actif net attribuable aux porteurs				
de parts rachetables	2 515 700	\$	2 468 185	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rac	ahatahlaa par	oóri	io	
Série A	37 836		37 044	
Série F	2 477 864	Ą	2 431 141	
Total de l'actif net	,,	٨		
Total de l'actif net	2 515 700	\$	2 468 185	_
Nombre de parts rachetables en circulation				
Série A	2 770		2 770	
Série F	177 473		178 815	
Selle F	1// 4/3		170 013	
Actif net attribuable aux porteurs de parts rac	chetables, par	par	t	
Série A	13,66	\$	13,37	
Série F	13,96		13,60	
*Actifs financiers à la juste valeur par le				_
Actino mitanciero a la juote valeur par le				

2 214 459 \$

2 220 392 \$

États intermédiaires du résultat glob	al (non au	dité)
	30 juin	30 juin
Pour les périodes closes les	2025	2024
Produits		
Intérêts aux fins de distribution	10 504	\$ 8 402 \$
Revenu de dividendes	16 220	4 181
Autres revenus	5 050	6 256
Profit (perte) sur les ventes à découvert	-	110 991
Profit réalisé et latent (perte réalisée et latente)	sur les place	ments
Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements vendus	(3 291)	480 227
Profit net (perte nette) de change réalisé	(4 477)	9 548
Variation de la plus-value (moins-value) latente des placements	42 878	(200 912)
Variation de la plus-value (moins-value) latente des devises	4 104	5 580
Variation de la plus-value (moins-value)		
latente des placements vendus à	45547	
découvert	15 547	-
Total du bénéfice (de la perte) d'exploitation	86 535	\$ 424 273 \$
Charges		
Frais de gestion	12 577	\$ 11 695 \$
Frais de dépôt	10 247	14 509
Frais bancaires	4 832	(538)
Frais de garde	1 105	2 220
Coûts d'emprunt liés aux actions	1 076	1 077
Frais d'administration du Fonds	243	1 326
Coûts de transaction	146	1 956
Frais liés à la communication de l'information aux porteurs de parts	122	113
Honoraires d'audit	122	113
Droits réglementaires	60	56
Frais juridiques	31	270
Frais liés au comité d'examen indépendant	31	28
Total des charges d'exploitation	30 592	\$ 32 825 \$
Datanua d'impât	1 978	ć (217) ć
Retenue d'impôt	(13 222)	\$ (317) \$ (14 710)
Remboursement des charges  Total des charges d'exploitation nettes	19 348	
Total des charges d'exploitation hettes	19 340	\$ 17.790 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à		
l'exploitation	67 187	\$ 406 475 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs l'exploitation, par série	de parts rach	netables liée à
Série A	792	\$ 5830 \$
Série F	66 395	400 645
Variation du total de l'actif net	67 187	

biais du résultat net au coût

#### États intermédiaires de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité)

Toutes les séries		
	30 juin	30 juin
Pour les périodes closes les	2025	2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	2 468 185 \$	2 221 443 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à		
l'exploitation	67 187	406 475
Distributions aux porteurs de parts rachetabl	es	
À partir des produits tirés de la remise sur		
les frais de gestion	(1 394) \$	(1 117) \$
Total des distributions	(1 394) \$	(1 117) \$
Opérations sur les parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables		
Série F	1 512 \$	1 053 \$
Produit total	1 512 \$	1 053 \$
Coût des parts rachetées		
Série F	(21 184) \$	(322 619) \$
Coût total	(21 184) \$	(322 619) \$
Distributions réinvesties		
Série A	6 \$	5 \$
Série F	1 388	1 112
Total des réinvestissements	1 394 \$	1 117 \$
Variation de l'actif net attribuable aux		
porteurs de parts rachetables pour la		
période	47 515 \$	84 909 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	2 515 700 \$	2 306 352 \$
ue parts rachetables, a la illi	2 313 /00 \$	2 300 332 \$

Série A			
	30 juin		30 juin
Pour les périodes closes les	2025		2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	37 044	\$	29 025 \$
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à	792		5 830
l'exploitation	792		3 630
Distributions aux porteurs de parts rachetable	s		
À partir des produits tirés de la remise sur les frais de gestion	(6)	Ś	(5) \$
Total des distributions	(6)		(5) \$
	(-)		(-, +
Opérations sur les parts rachetables		^	5 A
Distributions réinvesties	6	\$	5 \$
Total des opérations sur les parts rachetables	6	\$	5 \$
Variation de l'actif net attribuable aux			
porteurs de parts rachetables pour la période	792	ċ	E 020 ¢
Actif net attribuable aux porteurs	792	Ş	5 830 \$
de parts rachetables, à la fin	37 836	\$	34 855 \$
Série F			
Dour los périodos alagas los	30 juin 2025		30 juin 2024
Pour les périodes closes les	2023		2024
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, au début	2 431 141	\$	2 192 418 \$
Variation de l'actif net attribuable aux			·
porteurs de parts rachetables liée à	66.005		400.645
l'exploitation	66 395		400 645
Distributions aux porteurs de parts rachetable	s		
À partir des produits tirés de la remise sur	(1.000)	٨	(1.112) 6
les frais de gestion  Total des distributions	(1 388) (1 388)		(1 112) \$ (1 112) \$
	(1 300)	Ÿ	(1112) \$
Opérations sur les parts rachetables		Ļ	
Produit de l'émission de parts rachetables	1 512		1 053 \$
Coût des parts rachetées Distributions réinvesties	(21 184) 1 388		(322 619) 1 112
Total des opérations sur les parts	1 300		1 112
rachetables	(18 284)	\$	(320 454) \$
Variation de l'actif net attribuable aux			
porteurs de parts rachetables pour la			
période	46 723	\$	79 079 \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, à la fin	2 477 864	\$	2 271 497 \$

Tableaux intermédiaires des flux de	e trésorerie (	non audité)
Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Flux de trésorerie provenant des (affectés au	x) activités d'exp	loitation
Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à l'exploitation	67 187 \$	406 475 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments :		100 170 \$
Perte (profit) de change sur la trésorerie	ourvants .	
et les équivalents de trésorerie	1 833	374
Perte nette réalisée (profit net réalisé) à la vente de placements	3 291	(480 227)
Perte nette réalisée (profit net réalisé) sur les placements vendus à découvert		
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements	(42 732)	202 868
Variation de la moins-value (plus-value)	(4 104)	(5 580)
Variation de la moins-value (plus-value) latente des placements vendus à	(1.0.)	(0 000)
découvert	(15 547)	_
Achat de placements	(1 520 416)	(2 770 210)
Produit de la vente et de l'échéance de placements	1 523 058	2 406 837
Montant à recevoir des courtiers en	1 323 030	
placement	-	34 445
Charges à payer	(7 302)	(2 264)
Montant à recevoir du gestionnaire	15 021	643
Remboursements à recevoir	(1 886)	(7 289)
Dividendes à recevoir	(1 238)	-
Intérêts courus	1 073	(1 949)
Dividendes à payer	-	(820)
Montant à payer à des courtiers en placement	226 160	68 837
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	244 398 \$	(147 860) \$
Flux de trésorerie provenant des (affectés au	x) activités de fii	nancement
Produit de l'émission de parts rachetables	1 512 \$	1 053 \$
Montants payés au rachat de parts rachetables	(21 184)	(322 619)
Flux de trésorerie nets provenant des (affectés aux) activités de financement	(19 672) \$	(321 566) \$
(Perte) de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	2 271 \$	5 206 \$
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période	224 726	(469 426)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début	8 992	472 584
Trésorerie et équivalents de trésorerie,		
à la fin	235 989 \$	8 364 \$
Informations supplémentaires sur les flux de d'exploitation	trésorerie prove	nant des activités
Intérêts reçus	11 577 \$	6 453 \$
Dividendes reçus	14 982	3 361
Retenue d'impôt	1 978	317
Intérêts versés	4 832	538

Annexe intermédiaire du portefeuille au 30	juin 2025 (non audité)
--	------------------------

	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	- 4:					
Valeur nomina	ale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)		Juste valeur (\$)			
	diennes (17,2 %)	(4)		(4)			
	Air Canada	88 435	¢	110 196	\$		
	BCE Inc. Com New	97 397	Ą	68 161	Ą		
				158 228			
	Empire Co Ltd., cat. A	93 161					
500	Linamar Corp.	34 030		32 400			
1 200	Magna International Inc.	68 902	_	63 168	_		
Total		381 925	Ş	432 153	\$		
Titres à rever	nu fixe canadiens (43,9 %)						
	Canada, 0,5 %, 1er septembre						
811 000	2025	803 417	\$	808 077	\$		
150,000	Banque Manuvie du Canada,	140.010		151 (44			
153 000	1,337 %, 26 février 2026	149 818		151 644			
145 000	Toronto Hydro Corp., 2,52 %, 25 août 2026	150 916		144 379			
Total	23 dout 2020	1 104 151	\$	1 104 100	\$		
		1 104 131	Ÿ	1 104 100	Ÿ		
	gères (50,8 %)						
430	Alphabet Inc.	69 397	\$	103 209	\$		
420	Amazon.com Inc.	88 303		125 519			
90	Apple Inc.	24 748		25 154			
900	Archer-Daniels-Midland Co.	67 738		64 708			
1 330	Delta Airlines Inc.	74 768		89 101			
1 700	Hertz Global Holdings Inc.	17 586		15 817			
400	JP Morgan Chase & Co.	91 211		157 968			
1 100	Match Group Inc.	46 047		46 287			
200	Mitsui & Co. Ltd.	3 940		5 571			
	Reinsurance Group of						
275	America Inc.	60 229		74 307			
200	Roche Holding AG	68 869		88 694			
700	Starbucks Corp.	73 624		87 374			
	Sumitomo Mitsui Financial						
3 600	Group Inc.	65 860		123 655			
440	The Boeing Company	92 800		125 586			
1 126	Unilever PLC	76 057		93 816			
105	Winmark Corp.	63 186		54 010			
Total		984 363	\$	1 280 776	\$		
Titres à rever	nu fixe étrangers (9,0 %)		_				
	Titres du Trésor américain,						
167 000	0,25 %, 31 août 2025 (\$ US)	225 970	\$	225 904	\$		
Total		225 970	\$	225 904	\$		
Titres étrange	ers vendus à découvert (-21,9 %	ś)					
_	INVESCO QQQ TRUST, série 1	(208 991)	\$	(263 008)	\$		
Ce tableau se	poursuit à la page suivante.			,			

### Annexe intermédiaire du portefeuille au 30 juin 2025 (non audité)

Valeur nomin	ale/nombre d'actions	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)
			(4)
Titres étrange	ers vendus à découvert (-21,9	%)	
(suite)			
(1 400)	Jamf Holding Corp.	(30 607)	(18 136)
	Kennedy-Wilson Holdings		
(1 900)	Inc.	(31 491)	(17 600)
(300)	SPDR S&P 500 ETF	(210 861)	(252 493)
Total		(481 950) \$	(551 237) \$
Total du porte	efeuille (99,0 %)	2 214 459 \$	2 491 696 \$
	Trésorerie et équivalents de trésorerie (9,4 %)		235 989 \$
	Autres actifs moins les passifs (-8,4 %)		(211 985)
Actif net			2 515 700 \$

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

#### 1. Constitution du Fonds

Le siège social du Fonds est situé au 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario).

Lysander Funds Limited (le « gestionnaire » ou « Lysander ») est le gestionnaire et le fiduciaire du Fonds et a la responsabilité de fournir tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou d'en coordonner la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs.

Le Fonds d'actions tous pays acheteur/vendeur Canso Lysander (le « Fonds ») est un fonds commun de placement constitué en vertu des lois de la province de l'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie cadre datée du 8 décembre 2011, dans sa version modifiée le 11 mai 2020, telle qu'elle peut être modifiée et refondue à l'occasion. Le 11 mai 2020, le Fonds est devenu un émetteur assujetti dont les parts étaient admissibles aux fins de placement en vertu d'un prospectus simplifié. Le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le Fonds a changé de nom pour devenir le Fonds d'actions tous pays acheteur/vendeur Canso Lysander.

L'objectif de placement du Fonds est de chercher à procurer des rendements à long terme qui ne sont pas liés aux principaux indices du marché des actions en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de partout dans le monde, ou en y étant exposé. Le Fonds utilisera des stratégies de placement non traditionnelles, comme des ventes à découvert et des achats de titres sur marges ou au moyen d'emprunts.

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Canso Investment Counsel Ltd. (le « gestionnaire de portefeuille »), une société sous contrôle commun avec le gestionnaire.

#### 2. Mode de présentation

Les présents états financiers intermédiaires (les « états financiers ») ont été établis conformément aux Normes IFRS de comptabilité, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les présents états financiers ont été préparés conformément à IAS 34 *Information financière intermédiaire* et ne comprennent pas toutes les informations qui doivent être fournies dans les états financiers annuels. Ces états financiers devraient être lus parallèlement aux états financiers annuels et aux notes annexes du Fonds.

Le conseil d'administration de Lysander a autorisé la publication des états financiers le 25 août 2025.

#### 3. Informations sur les méthodes comptables significatives

Avec prise d'effet le 1<sup>er</sup> janvier 2023, le Fonds a adopté la modification d'IAS 1 *Présentation des états financiers* (« IAS 1 ») se rapportant aux informations à fournir sur les méthodes comptables significatives. Cette modification n'a pas eu d'incidence significative sur les présents états financiers. Aucune autre norme, modification de norme ni interprétation entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 n'a eu d'incidence significative sur les états financiers du Fonds. Les méthodes comptables significatives appliquées dans la préparation des présents états financiers sont décrites ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées de manière cohérente pour tous les exercices présentés, à moins d'indication contraire.

Les méthodes comptables significatives du Fonds sont les suivantes :

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts bancaires à vue, d'autres placements à court terme sur un marché actif dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois, les découverts bancaires et les fonds du marché monétaire incluant les liquidités échangées sur une base quotidienne et tous les instruments financiers très liquides qui arrivent à échéance au plus tard trois mois après leur achat.

#### Instruments financiers

Le Fonds comptabilise ses instruments financiers conformément à IFRS 9 *Instruments financiers* (« IFRS 9 »). Les instruments financiers comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à la juste valeur par le biais du résultat net, les intérêts courus, les remboursements à recevoir, les souscriptions à recevoir, les rachats à payer, les montants à payer à des courtiers en placement ou à recevoir de courtiers en placement, les montants à payer/recevoir au titre des contrats de change à terme et les charges à payer.

# Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

Actifs financiers

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance, des titres de capitaux propres et des fonds communs de placement en fonction de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers ainsi que des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

Ces actifs financiers sont gérés, et leur rendement est évalué, en fonction de la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie de leur réalisation par voie de vente. Le Fonds n'a pas choisi de désigner

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

irrévocablement des titres de capitaux propres comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Par conséquent, ces actifs financiers sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

#### Passifs financiers

Les actifs ou passifs financiers détenus à des fins de transaction sont ceux qui sont acquis ou engagés principalement dans le but de les vendre ou de les racheter dans un proche avenir ou qui, au moment de la comptabilisation initiale, font partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble par le Fonds et présentant des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme.

Tous les dérivés et positions vendeur inclus dans cette catégorie sont obligatoirement évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le Fonds n'applique la comptabilité de couverture générale à aucune de ses positions sur dérivés.

#### Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti

Les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti comprennent la trésorerie donnée en garantie des positions sur dérivés, les produits à recevoir, les montants à recevoir des courtiers ou à payer aux courtiers ainsi que les autres montants à recevoir ou à payer à court terme.

IFRS 9 exige l'utilisation du modèle des pertes de crédit attendues comme nouveau modèle de dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti. À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes sur la trésorerie reçue en garantie, les montants à recevoir des courtiers, les produits à recevoir et les autres montants à recevoir à court terme à un montant correspondant aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes au montant des pertes de crédit attendues pour les 12 mois à venir. Compte tenu de la nature à court terme et de la grande qualité de crédit des montants à recevoir, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit ne sont pas significatives ou ne sont pas considérées comme s'étant dépréciées.

Le Fonds classe les instruments financiers comptabilisés à la juste valeur selon une hiérarchie de la juste valeur établie en fonction du degré d'importance des données sur lesquelles sont fondées les évaluations.

- Niveau 1: Données correspondant aux prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques auxquels l'entité a accès à la date d'évaluation;
- Niveau 2 : Données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement;
- Niveau 3 : Données qui ne sont pas observables pour l'actif ou le passif.

Si un instrument classé dans le niveau 1 cesse d'être négocié activement, il est transféré hors du niveau 1. Dans de tels cas, les instruments sont reclassés dans le niveau 2, à moins que l'évaluation de la juste valeur ne requière l'utilisation de données non observables importantes, auguel cas ils sont reclassés dans le niveau 3. Le gestionnaire considère la pertinence du transfert lorsqu'un événement est susceptible d'entraîner une réévaluation du niveau. Le classement dans la hiérarchie est déterminé en fonction de la donnée du niveau le plus bas qui a une importance dans l'évaluation de la juste valeur. À cette fin, l'importance d'une donnée est appréciée par rapport à l'évaluation de la juste valeur prise dans son intégralité. Si une évaluation de la juste valeur repose sur des données observables nécessitant des ajustements importants eux-mêmes fondés sur des données non observables, cette évaluation correspond alors au niveau 3. L'appréciation de l'importance d'une donnée précise dans l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité requiert l'exercice du jugement, compte tenu des facteurs propres à l'actif ou au passif considéré. La détermination de ce qui constitue une donnée observable requiert un jugement important de la part du Fonds. Le Fonds considère les données observables comme des données de marché aisément disponibles, régulièrement diffusées et mises à jour, fiables et vérifiables, non exclusives et provenant de sources indépendantes. Le classement des instruments financiers du Fonds selon la hiérarchie de la juste valeur au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, selon le cas, est présenté dans les notes annexes du Fonds. Les transferts importants entre les niveaux sont également présentés dans les notes annexes du Fonds, le cas échéant. Le rapprochement des évaluations de la juste valeur de niveau 3 pour les périodes closes le 30 juin 2025 et le 31 décembre 2024, le cas échéant, est présenté dans les notes annexes du Fonds.

#### Comptabilisation et décomptabilisation

Au moment de leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers sont évalués à la juste valeur. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont passés en charges dans l'état du résultat global lorsqu'ils sont engagés.

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Après leur comptabilisation initiale, les actifs et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont évalués à la juste valeur.

Les profits et les pertes découlant des variations de la juste valeur sont inclus dans l'état du résultat global de la période au cours de laquelle ils surviennent. Les revenus de dividendes ou d'intérêts reçus ou gagnés sur les actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net et les dividendes ou les charges d'intérêts liés aux passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels aux flux de trésorerie provenant des placements arrivent à expiration ou que le Fonds transfère pratiquement tous les risques et avantages inhérents à la propriété. Les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont décomptabilisés lorsque l'obligation précisée dans le contrat est exécutée, qu'elle est annulée ou qu'elle arrive à expiration.

Les opérations sur placements sont comptabilisées à la date de transaction. Les profits et les pertes réalisés à la cession de placements, et la plus-value et la moins-value latentes des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen et sont compris dans l'état du résultat global.

Les profits et les pertes réalisés au titre des options sont inclus dans le profit net réalisé (la perte nette réalisée) sur les options à la juste valeur par le biais du résultat net. Les profits et les pertes réalisés au titre des options vendues peuvent résulter de l'expiration d'options vendues, auquel cas les profits sont équivalents à la prime reçue, et de l'exercice d'options d'achat couvertes vendues s'ajoutant aux profits et aux pertes réalisés à la cession des placements connexes au prix d'exercice de l'option.

#### Évaluation de la juste valeur

Les titres dans le portefeuille du Fonds sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui sont négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de clôture à la fin de la période. Le prix coté utilisé pour les actifs et les passifs financiers du Fonds est le dernier cours, sous réserve que ce dernier soit situé dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque ce cours n'est pas situé dans l'écart acheteur-vendeur, le Fonds détermine le point situé dans l'écart acheteur-vendeur qui représente le mieux la juste valeur. Un instrument financier est considéré comme coté sur un marché actif si des cours sont facilement et régulièrement disponibles auprès d'une Bourse, d'un courtier, d'un négociateur, d'un groupe sectoriel, d'un service d'établissement des prix ou d'un organisme de réglementation et que ces cours représentent des

transactions réelles et régulièrement conclues sur le marché dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des actifs et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée au moyen de techniques d'évaluation utilisées couramment par les intervenants du marché et qui reposent le plus possible sur des données de marché et le moins possible sur des données non observables. Le Fonds utilise diverses méthodes et formule des hypothèses qui sont fondées sur les conditions du marché existantes à chaque date de présentation de l'information financière.

Les techniques d'évaluation font appel à des hypothèses vérifiables et à des données observables sur le marché lorsque celles-ci sont disponibles. Si cette information n'est pas disponible, les données peuvent être obtenues à partir d'actifs comparables sur des marchés actifs, de prix observés récemment pour des transactions comparables ou d'autres données observables sur le marché. Pour évaluer la juste valeur, le Fonds sélectionne les données non observables sur le marché qui seront utilisées dans les techniques d'évaluation en se basant sur les données historiques, sur le niveau des données déterminé en fonction de produits similaires dont les prix sont connus et sur sa connaissance des conditions actuelles du marché et des démarches d'évaluation. Les données d'entrée non observables sont utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrée observables pertinentes disponibles, ce qui rend possible une évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou guère, d'activité sur les marchés relativement à l'actif ou au passif à la date d'évaluation. Toutefois, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'une valeur de sortie à la date d'évaluation, du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables reflètent les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses sur les risques. Les données issues d'un modèle représentent toujours une estimation ou une approximation d'une valeur qui ne peut pas être déterminée avec certitude, et les techniques d'évaluation utilisées peuvent ne pas tenir compte de tous les facteurs pertinents aux positions détenues par le Fonds. Par conséquent, les évaluations sont ajustées, au besoin, afin de permettre la prise en compte de facteurs additionnels, notamment le risque lié au modèle, le risque de liquidité et le risque de contrepartie. Les titres de créance non cotés sont évalués sur la base de données observables comme les prix fournis par une entreprise de fixation des prix reconnue et indépendante qui établit les prix des titres en fonction des transactions récentes et des cours reçus des intervenants du marché et en incorporant les données observables sur le marché et en utilisant les pratiques standards du secteur. Les titres de créance non cotés pour lesquels les cours actuels ne sont pas faciles à obtenir sont évalués au moyen d'une des autres techniques d'évaluation décrites ci-dessous.

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Le Fonds utilise des techniques d'évaluation largement reconnues pour déterminer la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas négociés activement et pour lesquels il n'y a pas de cours du marché. Les techniques d'évaluation les plus couramment utilisées comprennent : i) la méthode de la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, ii) la méthode de la valeur relative, iii) les méthodes d'évaluation des options, iv) la technique du financement par placement privé, v) des modèles d'évaluation élaborés à l'interne, et vi) l'activité sur les marchés. Dans certains cas, il peut être raisonnable et approprié d'évaluer les instruments au coût si aucun événement ultérieur important n'a eu d'incidence sur la valeur. La technique d'évaluation fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus permet d'évaluer la juste valeur en appliquant aux flux de trésorerie futurs estimatifs des actifs et des passifs un taux d'actualisation ou une marge d'escompte reflétant les écarts de taux ou de financement requis pour obtenir la valeur actualisée d'instruments présentant un profil de risque et de liquidités comparable sur le marché. Pour cette technique d'évaluation, les flux de trésorerie futurs sont estimés à partir des cours du marché observés ou implicites des flux de trésorerie futurs ou au moyen des modèles de prévision des flux de trésorerie standards du secteur. Les facteurs d'actualisation appliqués dans les calculs sont générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. La méthode de la valeur relative permet d'évaluer la juste valeur à partir des cours du marché pour des actifs ou des passifs équivalents ou comparables auxquels on apporte des ajustements afin de tenir compte des différences entre les instruments observés et les instruments que l'on cherche à évaluer. Les méthodes d'évaluation des options consistent à émettre des hypothèses à l'égard des fluctuations futures des prix d'un ou de plusieurs actifs référencés sous-jacents afin d'obtenir la moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu de l'option. La moyenne pondérée par les probabilités du résultat futur attendu ainsi obtenue est ensuite actualisée au moyen de facteurs d'actualisation générés à partir des techniques de modélisation de la courbe de rendement et des modèles standards du secteur. Le modèle d'évaluation des options peut faire appel à une formule analytique ou à d'autres techniques de calcul (par exemple, un arbre binomial ou une simulation de Monte Carlo). Dans le cas d'instruments complexes ou pour lesquels il n'y a pas de marché actif, on peut estimer la juste valeur en combinant les prix observés pour d'autres transactions, s'il y a lieu, les services de prix fixés par consensus et les cours pertinents établis par des courtiers. Il convient alors de porter attention à ces cours (notamment pour savoir s'ils ont été fournis à titre indicatif ou s'il s'agit de prix fermes) et à la relation entre les activités observées récemment sur les marchés et les prix fixés par consensus. Le financement par placement privé désigne l'opération par laquelle une société mobilise des capitaux en émettant des titres additionnels sur les marchés

privés. Pour évaluer le caractère raisonnable du prix de souscription et son approximation de la juste valeur dans le cadre d'un tel placement, l'information à considérer comprend les modalités du placement, le prix de souscription et le montant total des capitaux mobilisés. Par opposition aux appels publics à l'épargne effectués par l'intermédiaire d'une bourse reconnue, les financements par placement privé ne sont pas accessibles au grand public. Le Fonds utilise également des modèles élaborés à l'interne qui sont normalement fondés sur des méthodes et des techniques d'évaluation généralement reconnues dans le secteur. Les hypothèses et les données prises en compte dans ces techniques d'évaluation comprennent les courbes de taux d'intérêt de référence, les écarts de taux et de financement servant à estimer les taux d'actualisation, les cours des titres de capitaux propres et des obligations, les indices boursiers, les taux de change, les niveaux de volatilité des marchés et les corrélations observées. Dans les cas où il y a peu d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif près de la date d'évaluation, le prix de transaction le plus récent peut être utilisé.

#### Comptabilisation des produits

Le revenu de dividendes est comptabilisé lorsque le droit du Fonds de recevoir le paiement est établi, soit, habituellement, à la date ex-dividende. Le revenu de dividendes est comptabilisé avant la retenue d'impôt, le cas échéant.

Les produits d'intérêts aux fins de distribution figurant dans l'état du résultat global représentent l'intérêt sur coupons reçu par le Fonds et comptabilisé selon la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit ni les primes versées ni les escomptes reçus sur l'achat des titres à revenu fixe, à l'exception des obligations à intérêt zéro qui sont amorties selon le mode linéaire. Les produits d'intérêts aux fins de distribution permettent de calculer sur une base fiscale l'intérêt reçu qui est assujetti à l'impôt.

#### **Compensation des instruments financiers**

Les actifs et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et une intention de régler le montant net ou de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

#### **Estimations comptables**

Dans le cadre de l'application des méthodes comptables du Fonds, le Fonds doit porter des jugements, procéder à des estimations et poser des hypothèses en ce qui a trait à la valeur comptable des actifs et des passifs qui n'est pas facilement disponible d'autres sources. Les estimations et les hypothèses connexes sont fondées sur l'expérience et d'autres facteurs qui sont considérés comme pertinents. Les plus importantes estimations concernent l'évaluation des placements. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées de façon continue. Les modifications des estimations comptables sont comptabilisées au cours de la période où elles sont apportées si elles ne touchent que cette période, ou au cours de la période où elles surviennent et des périodes ultérieures, si ces modifications touchent à la fois la période considérée et les périodes ultérieures.

#### Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Les parts émises et en circulation représentent le capital du Fonds, et les parts de chaque série représentent une quote-part égale et proportionnelle de l'actif attribué à chaque série. Les frais de gestion diffèrent pour chacune des séries. Veuillez vous reporter à la note 6 pour une analyse des frais de gestion. Les parts rachetables sont classées à titre de passifs financiers et sont évaluées d'après leur valeur de rachat.

Des parts du Fonds peuvent être achetées ou rachetées à un prix unitaire égal à la valeur liquidative d'une part de la série applicable du Fonds à chaque date d'évaluation.

#### Valeur liquidative par part

La valeur liquidative par part pour chaque série de parts du Fonds est calculée en divisant la valeur liquidative d'une série de parts par le nombre total de parts de la série en circulation à ce moment. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds aux fins de l'évaluation de la juste valeur de ses placements et dérivés sont identiques à celles qui sont utilisées aux fins de l'évaluation de sa valeur liquidative dans le cadre des opérations conclues avec des porteurs de parts rachetables.

#### Conversion de devises

Les montants libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds de la manière suivante : la juste valeur des placements, des contrats de change à terme et des autres actifs et passifs financiers, au taux de change de clôture en vigueur chaque jour ouvrable; les produits et les charges ainsi que les achats, les ventes et les règlements de placements, au taux de change en vigueur aux dates respectives des transactions.

#### Contrats de change à terme

La valeur du contrat de change à terme représente le profit ou la perte qui serait réalisé si la position sur le contrat à terme était liquidée conformément à ses modalités. Les profits ou les pertes latents sur les contrats à terme sont présentés dans la variation de la plus-value ou de la moins-value latente des contrats à terme dans l'état du résultat global. Les contrats de change à terme permettent de gérer les risques liés aux profits et aux pertes de change découlant des placements à court et à long terme libellés en devises.

#### **Imposition**

Le Fonds constitue une fiducie de fonds commun de placement aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Le Fonds est assujetti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition, y compris les gains en capital nets réalisés, qui n'est pas payé ou payable aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu imposable net et de ses gains en capital nets réalisés, de manière à ce qu'il ne soit assujetti à aucun impôt sur son revenu autre que les impôts étrangers retenus à la source, le cas échéant. Par conséquent, aucune charge d'impôt ne figure dans les présents états financiers.

Au 31 décembre 2024, le Fonds avait un montant de 19 042 \$ (31 décembre 2023 – 260 282 \$) au titre des pertes en capital nettes et un montant de néant (31 décembre 2023 – 11 960 \$) au titre des pertes autres qu'en capital.

#### **Distributions**

Le Fonds fait des distributions de revenu net chaque année et des distributions de gains en capital nets réalisés, le cas échéant, chaque année. Ces distributions sont comptabilisées dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

#### Estimations et jugements comptables critiques

La préparation des états financiers exige que la direction exerce son jugement dans le cadre du processus d'application des méthodes comptables et qu'elle procède à des estimations et formule des hypothèses concernant l'avenir. Les principaux jugements et les principales estimations du Fonds dans la préparation des présents états financiers sont présentés ci-dessous.

#### Détermination de la monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle s'entend de la monnaie du principal environnement économique au sein duquel le Fonds exerce ses activités. Si les indicateurs du principal environnement économique sont mixtes, le Fonds se sert alors de son jugement pour déterminer la monnaie fonctionnelle qui représente le plus fidèlement l'incidence économique des transactions, des circonstances et des conditions sous-jacentes. Les souscriptions et les rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens (« \$ CA »). Par conséquent, le Fonds a déterminé que la monnaie fonctionnelle du Fonds est le dollar canadien, à moins d'indication contraire.

Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif

Le Fonds peut détenir des instruments financiers non cotés sur un marché actif, y compris des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est calculée comme il est décrit à la rubrique intitulée « Évaluation de la juste valeur » à la note 3.

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

#### Modifications futures des normes comptables

États financiers: Présentation et informations à fournir
En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle norme comptable
IFRS 18 États financiers: Présentation et informations à fournir,
qui remplacera IAS 1 Présentation des états financiers. La
nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis
dans l'état du résultat net, des exigences relatives au
regroupement et à la ventilation des informations, et des
informations à fournir sur les mesures de la performance
définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle
norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter
du 1<sup>er</sup> janvier 2027, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds
évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

Classement et évaluation des instruments financiers :

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications des normes comptables IFRS 9 Instruments financiers et IFRS 7 Instruments financiers: Informations à fournir. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relatives aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et a ajouté des obligations d'information relatives aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2026, et l'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence sur les états financiers.

#### 4. Charges

Le Fonds est responsable du paiement de toutes les charges liées à ses activités, comme les honoraires d'audit, les frais liés au comité d'examen indépendant, les frais d'administration du Fonds, les droits de dépôt, la charge liée à la communication de l'information aux porteurs de parts rachetables, les frais de garde et la taxe de vente harmonisée. Le gestionnaire ou le gestionnaire de portefeuille peut, à son gré, payer certaines charges du Fonds, mais ces paiements ne l'obligent en rien à devoir faire des paiements similaires à l'avenir. Toutes les charges sont comptabilisées dans l'état du résultat global selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

Le gestionnaire peut verser des frais de service à même les frais de gestion qu'il reçoit du Fonds. Des frais de service peuvent être versés aux courtiers et aux maisons de courtage à titre de rémunération pour les services continus qu'ils offrent aux porteurs de parts de série A, le cas échéant.

Les frais de service ne peuvent dépasser 1,00 % par an pour les parts de série A, à l'exclusion des taxes applicables.

#### 5. Émission et rachat de parts

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et rachetables constituant un droit de bénéficiaire. Chacune de ces parts représente une participation égale et indivise dans l'actif net du Fonds. Chaque part confère à son porteur les mêmes droits et obligations que ceux de tout autre porteur de parts du Fonds. Aucun porteur de parts n'a droit à quelque privilège, priorité ou préférence par rapport à tout autre porteur de parts. Chaque porteur de parts a droit à une voix pour chaque part complète détenue et a le droit de participer également à toutes les distributions effectuées par le Fonds, y compris les distributions de revenu net et de gains en capital nets réalisés, le cas échéant. À la dissolution ou à la liquidation du Fonds, les porteurs de parts en circulation inscrits ont le droit de recevoir au prorata tout l'actif du Fonds restant après le paiement de l'ensemble des dettes, obligations et frais de liquidation du Fonds. Les parts du Fonds sont émises et rachetées à leur valeur liquidative.

Au cours des périodes closes les 30 juin 2025 et 2024, le nombre de parts émises, rachetées et en circulation se détaillait comme suit :

#### Série A

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Parts en circulation, au début	2 770	2 766
Parts en circulation, à la fin	2 770	2 766

#### Série F

Pour les périodes closes les	30 juin 2025	30 juin 2024
Parts en circulation, au début	178 815	204 426
Émission de parts rachetables	111	89
Rachat de parts rachetables	(1 558)	(27 372)
Parts rachetables émises dans le cadre de		
réinvestissements	105	91
Parts en circulation, à la fin	177 473	177 234

#### 6. Transactions entre parties liées

Le gestionnaire est responsable de la gestion quotidienne du Fonds et de son portefeuille de placements conformément à l'acte constitutif du Fonds. Le gestionnaire paie certains services de gestion de placements et fournit certains services administratifs requis par le Fonds. En contrepartie de ses services, le gestionnaire a droit à des frais de gestion.

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Le gestionnaire peut offrir une réduction des frais de gestion au bénéfice de certains porteurs de parts qui (entre autres conditions) détiennent des placements importants dans le Fonds. Pour offrir cette réduction, le gestionnaire réduit les frais de gestion imputés au Fonds en fonction des actifs que détient le porteur visé, et le Fonds distribue au porteur le montant de la réduction sous forme de parts supplémentaires de la même série du Fonds.

Au 30 juin 2025, le gestionnaire, l'actionnaire majoritaire du gestionnaire, les administrateurs et dirigeants du gestionnaire, ainsi que certains membres de leur famille immédiate, détenaient une participation de 71,0 % dans le Fonds (31 décembre 2024 – 70,8 %).

Le gestionnaire a le droit de recevoir du Fonds des frais de gestion calculés quotidiennement et payables mensuellement à un taux annualisé pouvant aller jusqu'à 1,90 % pour les parts de série A et jusqu'à 0,90 % pour les parts de série F, à l'exclusion des taxes applicables, en fonction de la valeur liquidative de chaque série.

Au cours de la période close le 30 juin 2025, le gestionnaire a versé 5 474 \$ (30 juin 2024 – 5 093 \$) au gestionnaire de portefeuille, une société affiliée, pour avoir assuré la gestion du portefeuille du Fonds. Au 30 juin 2025, le montant à payer au gestionnaire de portefeuille était de 923 \$ (31 décembre 2024 – 941 \$).

#### Honoraires liés au rendement :

Sous réserve de certaines conditions décrites dans le prospectus du Fonds, le gestionnaire a le droit de recevoir des honoraires liés au rendement (les « honoraires liés au rendement ») correspondant à 20 % du surrendement du Fonds par rapport au rendement le plus élevé entre i) celui des obligations du gouvernement du Canada à 3 mois, majoré de 3 % par année, et ii) 4 % par année.

Les honoraires liés au rendement, s'ils sont touchés, sont calculés et comptabilisés mensuellement, et payés annuellement. Pour la période close le 30 juin 2025, les honoraires liés au rendement comptabilisés par le Fonds ont été de néant (31 décembre 2024 – néant).

#### 7. Hiérarchie de la juste valeur

Le tableau relatif à la hiérarchie de la juste valeur ci-dessous présente des informations sur les actifs du Fonds évalués à la juste valeur, comme il est décrit à la note 3, au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024.

Au 30 juin 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	1 712 929	\$ -	\$ -	\$ 1 712 929 \$
Titres à revenu fixe	-	1 330 004	-	1 330 004
Total	1 712 929	\$ 1 330 004	\$ -	\$ 3 042 933 \$
Au 30 juin 2025	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers				
Actions vendues à découvert	551 237	\$ -	\$ -	\$ 551 237 \$
Total	551 237	\$ -	\$ -	\$ 551 237 \$
Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs financiers				
Titres de capitaux propres	1 561 847	\$ -	\$ -	\$ 1 561 847 \$
Titres à revenu fixe	-	1 444 288	-	1 444 288
Total	1 561 847	\$ 1 444 288	\$ -	\$ 3 006 135 \$
Au 31 décembre 2024	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Passifs financiers				
Actions vendues à découvert	566 785	\$ -	\$ -	\$ 566 785 \$
Total	566 785	\$ -	\$ -	\$ 566 785 \$

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

#### 8. Gestion du risque

Le Fonds est exposé à divers risques financiers dans le cours normal de ses activités, notamment au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché. La valeur des placements dans le portefeuille du Fonds peut fluctuer en raison de la variation des taux d'intérêt, de la conjoncture économique générale, de l'offre et de la demande pour certains titres précis et des faits nouveaux au sujet d'un émetteur en particulier. Dans le but de gérer ces risques, le gestionnaire de portefeuille procédera à la diversification du portefeuille en fonction des secteurs et des catégories de notation. Les risques importants auxquels le Fonds est exposé sont présentés ci-après.

#### Risque de crédit

Le risque de crédit constitue le risque qu'une perte financière soit causée par l'incapacité d'un émetteur de titres ou d'une contrepartie à un instrument financier de satisfaire à ses obligations financières. La principale exposition du Fonds au risque de crédit porte sur ses placements en instruments de créance, comme les obligations. Le Fonds est également exposé à un risque de contrepartie lié aux autres actifs, comme les montants à recevoir de courtiers en placement ou les souscriptions à recevoir. Pour gérer ce risque, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds au risque de crédit et la notation des contreparties.

Le Fonds évalue le risque de crédit et les pertes de crédit attendues pour la durée de vie liées aux créances clients en fonction des données historiques et des déclarations prospectives.

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, le Fonds avait des placements directs en instruments de créance assortis des notations ci-dessous :

En pourcentage de l'actif net	30 juin 2025	31 décembre 2024
Exposition au risque de crédit		
AAA	32,1 %	29,0 %
AA	9,0	9,5
A	11,8	20,0

#### Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que le Fonds ait de la difficulté à respecter ses obligations, y compris le rachat de parts contre trésorerie. Le Fonds est exposé à de possibles rachats quotidiens à la valeur liquidative par part établie à ce moment. Le risque de liquidité est géré en investissant une part importante de l'actif du Fonds dans des placements négociés sur un marché actif et pouvant être facilement vendus. Tous les passifs du Fonds ont une durée à l'échéance de un an ou moins.

Le tableau suivant présente les passifs du Fonds selon leur date d'échéance au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 :

Au 30 juin 2025	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Actions vendues à découvert	- \$	- \$	551 237 \$
Charges à payer	-	9 028	-
Montant à payer à des courtiers en placement	226 160	-	-
Au 31 décembre 2024	Moins de 1 mois	De 1 à 3 mois	De 3 mois à 1 an
Exposition au risque de liquidité			
Actions vendues à découvert	- \$	- \$	566 785 \$
Charges à payer	-	16 330	-

#### Risque de marché

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs liés à un actif du Fonds fluctuent en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le cas échéant, le gestionnaire de portefeuille surveille l'exposition du Fonds et s'assure que la durée du portefeuille se situe à l'intérieur des limites précisées dans les politiques et dans les objectifs de placement du Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Notes annexes aux états financiers intermédiaires pour le semestre clos le 30 juin 2025 (non audité)

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt selon la durée résiduelle jusqu'à échéance des placements.

	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Exposition au risque de taux d'intérêt			
30 juin 2025	1 185 625 \$	144 379 \$	- \$
31 décembre 2024	1 151 198	293 090	-

Si les taux d'intérêt avaient augmenté ou diminué de 1 % au 30 juin 2025, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté d'environ 4 338 \$ (31 décembre 2024 – 6 527 \$).

#### Risque de change

Le risque de change découle de la variation de la valeur des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien en raison de la fluctuation des taux de change. Le cas échéant, le risque de change est habituellement couvert au moyen de la conclusion de contrats de change à terme. Cependant, une exposition modérée au risque de change peut être tolérée si elle est jugée avantageuse pour le Fonds. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire de l'exposition nette du Fonds (avant couverture, le cas échéant) au risque de change aux :

	30 juin 2025	31 décembre 2024
Exposition au risque de change		
Dollar américain	34,8 %	24,1 %
Autres	12,6	12,5

Au 30 juin 2025, si le dollar canadien s'était apprécié ou déprécié de 1 % par rapport aux devises susmentionnées, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net du Fonds aurait diminué ou augmenté de 0,5 % (31 décembre 2024 – 0,4 %).

#### Risque de prix

Le risque de prix s'entend du risque que la valeur des instruments financiers varie par suite des fluctuations des cours du marché, qu'elles soient attribuables à des facteurs propres à un placement ou à son émetteur, ou à tous les facteurs influant sur tous les instruments négociés sur un marché ou un segment de marché. Le cas échéant, ce risque est géré en choisissant les titres et autres instruments financiers avec prudence, compte tenu des paramètres de la stratégie de placement, ainsi qu'en conservant un portefeuille diversifié. L'exposition au risque de prix découle des placements en titres de capitaux propres. Le cas échéant, le Fonds présente ci-dessous une analyse de sensibilité. Les résultats réels peuvent différer de manière significative de cette analyse.

Au 30 juin 2025, environ 46,2 % (31 décembre 2024 – 40,3 %) de l'actif net du Fonds était investi dans des titres de capitaux propres. Si les cours de ces placements avaient augmenté ou diminué de 5 % au 30 juin 2025, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué d'environ 58 085 \$ (31 décembre 2024 – 49 753 \$).



3080 Yonge Street, Suite 4000 Toronto (Ontario) M4N 3N1 www.lysanderfunds.com